

Postulat :

Pour la signalisation d'un réseau de mobilité douce

Notre commune fourmille de chemins, de passages, de raccourcis pour les piétons et aussi quelquefois pour les vélos. Ceux-ci permettent à ceux qui les connaissent de se déplacer souvent plus rapidement à travers le village en mobilité douce qu'en voiture. De Cocagne à la gare, de St-Germain au CRAB, de Roséaz au Vieux-Village, De Praz-l'Evêque à Vuette, les cheminements ne manquent pas. Malheureusement, peu d'habitants savent qu'ils existent ! Ils pourraient être mieux valorisés. D'autre part, certains chemins sont affublés de panneaux interdisant le passage à pied, comme par exemple au sentier de la Violette, ou au chemin des Fleurettes !

En parcourant d'autres communes de la région, on peut trouver des panneaux de signalisation qui indiquent des cheminements piétons et/ou cyclistes qui nous font découvrir les charmes de chemins des écoliers. Ces signaux sont visibles, et incitent les habitants à tenter un déplacement différent. Ils indiquent un but, et des temps de parcours.

Au nom du Groupe Mobilité du PSIG, je dépose ce postulat, qui demande à ce que la Municipalité étudie la création d'un réseau de mobilité douce à travers Bussigny, négocie la levée d'interdictions de passage qu'elle jugera abusives et promeuve ce réseau par une signalisation ou tout moyen qu'elle jugera bon.

Bussigny, le 29 avril 2015

Eric Zingre

Pour renvoi à la Municipalité